



MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Encadrant technique d'insertion

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	1/46

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	19
Fiche compétences transversales de l'emploi	39
Glossaire technique	41
Glossaire du REAC.....	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel « Encadrant technique d'insertion » (ETI) présente la même configuration que la version précédente de 2019 en trois activités types. Elle correspond toujours aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'évolution de l'emploi d'encadrant technique d'insertion a été analysée à partir de l'étude de sources documentaires, de l'analyse des offres d'emploi et d'entretiens avec des représentants d'organismes d'insertion professionnelle. Des entretiens d'analyse du travail ont également été menés avec des encadrants techniques d'insertion et des responsables de Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Les informations recueillies ont été complétées par un questionnaire en ligne auprès d'ETI en poste.

Les fondamentaux du métier d'encadrant technique d'insertion restent inchangés dans un contexte de précarité et d'exclusion professionnelle persistantes de nombreux publics. Cependant, l'analyse du travail met en évidence des évolutions qui impactent l'emploi.

L'encadrant technique d'insertion accompagne davantage de personnes avec des niveaux de formation équivalents ou inférieurs. Le pourcentage de jeunes, de seniors et de personnes en grande précarité accueillis par les ETI est en augmentation, ainsi que les migrants en fonction des territoires. Les problématiques relatives au logement et à la mobilité sont en progression. Les professionnels interrogés signalent également les difficultés des personnes en insertion à se conformer aux comportements attendus en entreprise, telles que l'assiduité et la ponctualité notamment. Ils constatent enfin dans certains cas des personnes moins motivées pour travailler. Des connaissances sur les publics spécifiques ont été introduites (jeunes, personnes en situation de handicap, seniors, migrants, parents isolés...).

Pour prendre en compte d'éventuelles situations de handicap chez les salariés en insertion, dans le respect de son cadre d'intervention et des limites de sa responsabilité, l'ETI a besoin de savoirs et de savoir-faire spécifiques, introduits au niveau de certaines compétences dans le cadre d'une démarche inclusive.

A ce jour, les dispositifs d'Action de formation en situation de travail (AFEST) sont mis en œuvre à hauteur de 34,5%^[1] par les structures d'insertion. Un premier niveau de connaissance sur les dispositifs AFEST est venu compléter certaines compétences.

On observe également une diversité de modalités de reconnaissance des savoir-faire professionnels au sein des structures d'insertion. Un premier niveau de connaissance des dispositifs et des modalités de reconnaissance des savoir-faire professionnels (VAE, RSFP, RAE...) a été introduit au niveau des savoirs de certaines compétences.

L'utilisation d'outils numériques (logiciels bureautiques et professionnels spécifiques) fait partie intégrante du métier d'ETI (77% des ETI interrogés¹). La compétence transversale actuelle « Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle » a été renommée « Mobiliser les environnements numériques » et complétée par les outils de visioconférence.

Les exigences de traçabilité se sont accrues pour les ETI dans un contexte numérique et concernent les trois activités. Une compétence transversale « Respecter des règles et des procédures » englobant notamment la traçabilité a ainsi été introduite.

Enfin, dans un contexte d'enjeux environnementaux croissants, les structures d'insertion sont de plus en plus engagées dans des démarches de développement durable. Cette dimension a été prise en compte au niveau des contextes professionnels de mise en œuvre de plusieurs compétences des trois activités-types et de savoirs et de savoir-faire spécifiques.

[1] Enquête auprès de 131 répondants 2023

Liste des activités

Ancien TP : Encadrant technique d'insertion

Activités :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	5/46

- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Nouveau TP : Encadrant technique d'insertion

Activités :

- Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	6/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion	1	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
		2	Organiser une activité de production en structure d'insertion
		3	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
		4	Encadrer une équipe de salariés en insertion
2	Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion	5	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
		6	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
		7	Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
3	Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion	8	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
		9	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
		10	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	8/46

FICHE EMPLOI TYPE

Encadrant technique d'insertion

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion assure l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de salariés en insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. L'encadrant technique d'insertion vise l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Sous la responsabilité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production dans le respect de la démarche de développement durable de la structure. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques de gestion de la production de la structure. Il répartit le travail en tenant compte des compétences et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion en prenant en compte leurs spécificités, notamment d'éventuelles situations de handicap dans une démarche inclusive. Il présente le travail et explique les règles de fonctionnement. Il informe les salariés des règles d'hygiène et de santé-sécurité au travail et s'assure de leur respect. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il anime l'équipe, en favorise la cohésion ainsi que la motivation de ses membres. Il gère les relations interpersonnelles et les conflits.

L'encadrant technique d'insertion participe en lien étroit avec les acteurs internes à l'accueil, à l'accompagnement socio professionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il met en œuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il construit la relation avec le salarié en insertion. Il détecte les atouts et les freins en situation de travail et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion.

Il travaille en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés. Il partage en interne les informations et analyses sur la situation et les évolutions des salariés en insertion lors d'échanges, réunions et bilans. Il renseigne les outils de suivi. Il alerte dans les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il identifie les informations pertinentes relatives aux salariés en insertion à communiquer aux acteurs internes ou externes impliqués dans leur parcours en respectant les règles de confidentialité.

L'encadrant technique d'insertion favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production. Il s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la structure pour organiser des séances d'apprentissage. Il en prépare le déroulement et la mise en œuvre. Il anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes pédagogiques et des contenus. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats afin de permettre une traçabilité de l'acquisition des compétences et comportements professionnels.

L'encadrant technique d'insertion inscrit ses activités dans les missions de la structure et respecte les principes éthiques du métier. Il intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies par la structure. Il exerce son activité dans la structure ou sur les espaces et locaux dédiés à la réalisation de la production.

L'encadrant technique d'insertion est en contact principalement avec les salariés en insertion de la structure. Il est en relation avec les services techniques internes ou externes. Il échange régulièrement sur les situations, comportements et évolutions des personnes avec le Conseiller en insertion professionnelle (CIP) ou l'Accompagnateur socio professionnel (ASP) et les autres acteurs internes impliqués dans le parcours et le suivi du salarié en insertion. Il peut également être en relation avec les clients et commanditaires.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

le secteur de l'insertion par l'activité économique (Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), Entreprises d'insertion (EI), Régies de quartier).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	9/46

L'encadrant technique d'insertion peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations. L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des Entreprises adaptées (EA) ou des Établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) sous réserve d'une adaptation à ce secteur.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique
- Encadrant de chantier d'insertion
- Encadrant en entreprise d'insertion
- Encadrant technique d'activités d'insertion professionnelle
- Encadrant technique d'insertion socioprofessionnelle

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Correspondances unilatérales entre les CCP de Formateur Professionnel d'Adulte (niveau 5) RNCP 37275 « Concevoir et préparer la formation » et « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants » et le CCP d'ETI « Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion ».

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion

Organiser une activité de production en structure d'insertion

Gérer une activité de production dans une structure d'insertion

Encadrer une équipe de salariés en insertion

2. Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion

Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion

Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

3. Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production

Évaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

Compétences transversales de l'emploi

Respecter des règles et des procédures

Évaluer ses actions

Traiter des informations

Mobiliser les environnements numériques

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	10/46

Convention(s) : Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : CCN des ACI du 31/03/2011
CCN du secteur d'activité pour les EI

Code(s) NSF :
332t--Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur

Fiche(s) Rome de rattachement

K1203 Encadrement technique en insertion professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	11/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de la commande de biens ou de services d'un client, l'encadrant technique d'insertion organise et gère l'activité d'une équipe de salariés en insertion professionnelle.

Dans le respect de son niveau de délégation, l'encadrant technique contribue à la relation avec les clients d'une structure d'insertion. Il analyse les demandes de prestations, conseille sur les produits et services et informe sa hiérarchie ou le client sur leurs conditions de réalisation. En lien avec sa direction, il s'assure de la satisfaction du client tout au long de l'activité de production. A réception de la commande, il anticipe les moyens à mettre en œuvre pour réaliser la prestation.

Il gère l'activité de production en s'appuyant sur les méthodes et les outils de gestion de production de la structure. Il planifie les moyens humains en tenant compte des besoins, des compétences et des situations de handicap éventuelles des salariés en insertion dans une démarche inclusive. Il vérifie l'avancement et la conformité de la production. Il ajuste l'organisation prévue en fonction des aléas.

L'encadrant technique d'insertion encadre une équipe de salariés en insertion en tenant compte des situations de handicap éventuelles. Il identifie et prend en compte leurs compétences. Il présente le cadre de travail et les comportements attendus. Il sensibilise l'ensemble des salariés sur la notion de handicap et informe sur les règles d'hygiène et de sécurité. Il organise les équipes, distribue les tâches, donne les consignes et s'assure de leur compréhension. Il crée un climat favorable à la réalisation de la production et suscite la motivation. Il facilite les relations interpersonnelles et gère les conflits.

L'encadrant technique d'insertion utilise des outils numériques adaptés à la structure d'insertion et au type de production. Tout au long du processus de production, il évalue les risques liés aux activités et s'assure du respect des règles de santé et de sécurité au travail. Il s'informe sur les évolutions techniques et réglementaires de son secteur et de sa spécialité technique.

L'encadrant technique d'insertion exerce son activité dans la structure ou dans les espaces et locaux dédiés à la réalisation de la production dans le respect de la démarche de développement durable de la structure.

Il intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies par la structure. L'encadrant technique est en relation avec les services techniques internes ou externes.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
Organiser une activité de production en structure d'insertion
Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
Encadrer une équipe de salariés en insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	13/46

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures
Evaluer ses actions
Traiter des informations
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	14/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion participe à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion en tenant compte des situations de handicap éventuelles.

Il met en place les conditions nécessaires à l'accueil des salariés. Il favorise et suit leur intégration dans la structure et dans l'équipe. Il prend en compte les besoins spécifiques des salariés en situation de handicap et participe si nécessaire à l'aménagement du poste de travail dans une démarche inclusive.

Il organise la prise de poste, informe sur l'organisation du travail, les règles à respecter et s'assure de leur compréhension. Il construit la relation avec les salariés afin d'accompagner et de suivre en étroite collaboration avec les acteurs internes les salariés en insertion tout au long de leurs parcours.

L'encadrant technique d'insertion repère en situation de travail les atouts et les freins des salariés en insertion. Il en accompagne la prise de conscience. Dans les limites de son champ d'intervention, il identifie avec les salariés en insertion des pistes d'action pour faire évoluer les situations.

L'encadrant technique d'insertion partage en interne les informations et analyses sur la situation et les évolutions des salariés en insertion lors d'échanges, réunions et bilans. Il identifie les informations pertinentes relatives aux salariés en insertion à communiquer aux acteurs internes ou externes impliqués dans leur parcours et leur transmet en respectant les règles de confidentialité.

L'encadrant technique d'insertion travaille en collaboration étroite avec le conseiller en insertion professionnelle ou l'accompagnateur socio-professionnel.

L'encadrant technique intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies.

Il exerce l'activité dans l'espace de production, dans les locaux de sa structure ou à l'extérieur dans des espaces dédiés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion

Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion

Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures

Evaluer ses actions

Traiter des informations

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	15/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion s'appuie sur des situations de travail pour organiser des séances d'apprentissage favorisant l'acquisition de compétences et de comportements professionnels, en articulant les objectifs de production et les objectifs de formation et d'insertion des salariés en tenant compte des situations de handicap éventuelles.

L'encadrant technique d'insertion prépare des séances d'apprentissage en s'appuyant sur les situations de production et les spécificités des salariés en insertion. Il tient compte d'éventuels besoins de salariés en situation de handicap dans une démarche inclusive. Il analyse les activités professionnelles nécessaires à la réalisation des biens et services, en identifie les savoirs, savoir-faire et comportements professionnels attendus. Il détermine les contenus nécessaires, définit les étapes nécessaires à leurs apprentissages et choisit les modalités pédagogiques les plus adaptées pour faciliter ceux-ci. Il choisit et prépare les situations d'évaluation des apprentissages pour chacune des séances.

L'encadrant technique d'insertion anime les séances d'apprentissage en lien avec les situations de travail. Il met en place l'organisation matérielle et présente la situation de formation, afin de lui donner du sens. Il explique les règles d'hygiène et de sécurité, la démarche de développement durable de la structure en lien avec l'activité et s'assure de leur compréhension et de leur respect. Il met en œuvre le déroulement prévu, l'adapte si besoin. Il crée une dynamique d'apprentissage, repère les difficultés et y remédie.

L'encadrant technique d'insertion met en œuvre des situations d'évaluation, selon des modalités et outils adaptés aux types d'évaluation. Il identifie les acquis et les besoins d'apprentissage. Il définit avec les salariés des objectifs en termes de développement de compétences et comportements professionnels attendus. Il s'assure de l'adhésion du salarié en insertion. Il échange régulièrement sur la progression, valorise les réussites, réajuste les objectifs si besoin. Il complète les grilles d'évaluation tout au long du parcours et favorise la traçabilité des évolutions. Il atteste des compétences professionnelles acquises pendant le parcours dans la structure d'insertion.

L'encadrant technique d'insertion analyse sa pratique professionnelle régulièrement. Il actualise ses connaissances et ses compétences au regard des évolutions techniques et pédagogiques. Pour cela, il s'appuie notamment sur formations et des outils et services numériques.

L'encadrant technique d'insertion exerce cette activité en autonomie dans le cadre défini par sa structure. Il intervient dans la structure et sur les chantiers et espaces de production.

Il est en relation avec les salariés en insertion et l'ensemble des professionnels de la structure d'insertion.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production

Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	17/46

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures
Evaluer ses actions
Traiter des informations
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	18/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de son niveau de délégation, en s'appuyant sur son expertise technique et sa connaissance de l'offre de services de la structure, identifier les attentes et les besoins du client et clarifier si nécessaire ses attentes afin d'apporter une réponse adaptée.

En interne ou en lien avec le client, conseiller sur les produits, services, matières d'œuvre et matériaux et informer des réglementations et des conditions de réalisation de la production.

S'assurer en lien avec sa direction de la satisfaction du client tout au long de l'activité de production afin d'optimiser la réponse à la demande, et contribuer au développement de l'activité de la structure et à son équilibre économique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en relation avec la direction de la structure ou les clients, en présentiel ou à distance, à partir de leurs demandes et leurs besoins et tout au long de l'activité de production. La compétence est déployée dans le respect de la démarche de développement durable de la structure.

Le degré de mise en œuvre de cette compétence est variable selon l'organisation de la structure et le niveau de délégation de l'encadrant technique d'insertion.

Critères de performance

Les attentes et besoins du client sont identifiés et clarifiés si nécessaire

Les conseils sur les produits et services, matières d'œuvre et matériaux sont adaptés

Les informations sur les réglementations et les conditions de réalisation de la prestation sont pertinentes

La satisfaction du client est assurée tout au long de l'activité de production en lien avec la direction de la structure

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les attentes et besoins des clients

Mettre en œuvre des techniques de communication

Utiliser les outils numériques de communication

Identifier la faisabilité de l'activité de production

Présenter l'offre de services de sa structure selon différentes modalités

Appliquer la démarche de développement durable de la structure

Assurer une traçabilité de la relation client

S'informer des évolutions techniques

Intégrer le règlement général sur la protection des données personnelles dans sa pratique professionnelle

Contribuer à l'amélioration des process

Analyser sa pratique professionnelle

Gérer son temps

Organiser les étapes de mise en place d'un projet

Conseiller un client dans le choix des produits, matières d'œuvre ou matériaux

Respecter son niveau de délégation dans la relation client

Être assertif

Valoriser et promouvoir les prestations de la structure

Garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	19/46

Rendre compte de l'avancement de la production au client
Gérer son comportement (stress, impulsivité, émotions...)
Adapter sa posture de service et sa communication aux spécificités du client (personne en situation de handicap,...)

Connaissance de l'Insertion par l'activité économique (IAE) et de son environnement
Connaissance de la réglementation technique en vigueur
Connaissance des principes du développement durable
Connaissance de la démarche de développement durable de la structure
Connaissances sur l'évolution des matériaux et des process de production de son domaine d'activité dont ceux en lien avec la transition écologique
Connaissance des règles de communication professionnelle
Connaissance des outils numériques de communication
Connaissance des réglementations d'hygiène, de sécurité et de santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	20/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Organiser une activité de production en structure d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures d'organisation de la structure, en prenant en compte ses moyens et la demande du client, réaliser une estimation des moyens humains, des matériels et des matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la réalisation de la prestation en respectant le cadre réglementaire de l'activité. Transmettre son estimation à sa hiérarchie et participer à la formalisation de la réponse.

Convenir des modalités de l'intervention avec sa hiérarchie en tenant compte des activités en cours dans la structure et des impératifs du client.

A réception de la commande, anticiper les moyens humains, les besoins en matériels et matières d'œuvre ou matériaux afin d'organiser la production de manière optimale.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre à partir de la demande du client (particuliers, entreprises, collectivités, bailleurs sociaux, ...), en relation avec le responsable de la structure ou coordinateur technique. La compétence est mise en œuvre en amont de la phase de réalisation. La compétence est déployée dans le respect des procédures d'organisation et de la démarche de développement durable de la structure.

Critères de performance

Les procédures d'organisation de la structure sont respectées

Les moyens de la structure sont pris en compte

La demande du client est prise en compte

Les moyens humains, matériels et les matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la réalisation de la prestation sont estimés en respectant le cadre réglementaire de l'activité

Les modalités d'intervention sont définies avec la hiérarchie en tenant compte des activités de la structure et des impératifs du client

Les moyens humains, les besoins en matériels et matières d'œuvre ou matériaux sont anticipés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un descriptif des travaux ou de la prestation à effectuer

Optimiser l'utilisation de l'eau, l'énergie, les matières premières, les matériaux et produits (gérer, trier, recycler...)

Contribuer à la formalisation d'une offre (devis, estimation, ...)

Analyser les conditions de réalisation et de faisabilité de la prestation

Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité

Assurer une veille technique et réglementaire

Appliquer la démarche de développement durable de la structure

Analyser sa pratique professionnelle

Identifier les moyens humains, matériels et matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la réalisation de la prestation

Identifier les compétences nécessaires pour réaliser l'activité

Préparer l'activité de production

Organiser le travail prenant en compte les besoins éventuels des personnes en situation de handicap

Être assertif

Informersa hiérarchie ou le client des contraintes de production

Communiquer avec la hiérarchie sur l'organisation de la production

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	21/46

Connaissance de l'IAE et de son environnement
 Connaissance des normes techniques et réglementaires en vigueur
 Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec l'activité de production
 Connaissance de la démarche de développement durable de la structure
 Connaissance des principes du développement durable
 Connaissances sur l'évolution des matériaux et des process de production de son domaine d'activité dont ceux en lien avec la transition écologique
 Connaissance des éléments constitutifs d'un devis
 Connaissance des outils numériques de communication
 Connaissance des définitions et des enjeux relatifs au handicap, à la discrimination, à l'aménagement raisonnable, à l'accessibilité universelle et à la conception universelle
 Connaissance des principales catégories de handicap et de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle
 Connaissance des principaux acteurs du handicap
 Connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur relative au handicap en lien avec l'exercice de la fonction d'ETI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	22/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Gérer une activité de production dans une structure d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'organisation prévue, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et des normes techniques, en s'appuyant sur les méthodes, et les outils numériques de gestion de la structure, planifier les moyens humains en tenant compte des besoins et compétences des salariés en insertion. Inventorier les matériels et matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la production. Initialiser la production et suivre sa progression au quotidien. Adapter l'organisation prévue en fonction des aléas. Rédiger des comptes rendus et informer la hiérarchie ou le client lors de points d'étapes afin de garantir la satisfaction du client et la conformité de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en lien avec le responsable de la structure, le coordinateur ou le client, lors de points d'étapes, pendant toute la durée de l'activité, en présentiel ou à distance. Elle s'effectue essentiellement sur le lieu de production, dans le cadre du suivi jusqu'à la réception de la prestation. La compétence est mise en œuvre dans le respect de la démarche de développement durable de la structure.

Critères de performance

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont prises en compte
Les normes techniques sont respectées
Les méthodes et les outils numériques de gestion de la structure sont mobilisés
La planification des moyens humains tient compte des besoins et des compétences des salariés en insertion en tenant compte des situations éventuelles de handicap
Les matériels et matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la production sont inventoriés
L'initialisation et le suivi de la progression de la production est efficient
L'organisation prévue est adaptée en fonction des aléas
La pratique est analysée pour la faire évoluer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les risques professionnels dans l'espace de production
S'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité
S'assurer de la mise en œuvre des normes techniques réglementaires
Optimiser l'utilisation de l'eau, l'énergie, les matières premières et les matériaux et produits (gérer, trier, recycler...)
Planifier, gérer et suivre la production
Utiliser des outils numériques de planification, gestion et de suivi de la production
Rédiger des comptes rendus
S'informer des évolutions techniques et réglementaires
Contribuer à l'évaluation des risques professionnels
Appliquer la démarche de développement durable de la structure
Analyser sa pratique professionnelle

Planifier les moyens humains en tenant compte des besoins et capacités des salariés en insertion
Inventorier les matériels et matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la production
Gérer les aléas liés à la production
Effectuer des points d'étape et des bilans
Gérer les stocks et les approvisionnements à l'aide des outils numériques de la structure
Vérifier la réalisation de l'activité (délais, quantité, qualité)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	23/46

Prendre en compte les compétences et les situations de handicap éventuelles des salariés en insertion
Rendre compte de l'évolution de la production, oralement et à l'aide d'outils numériques
Participer à des réunions techniques avec les partenaires
Gérer son comportement (stress, impulsivité, émotions)

Connaissance des normes techniques et réglementations en vigueur
Connaissance de méthodes de gestion de production
Connaissance d'outils de planification et de gestion de la production
Connaissance de la démarche de développement durable de la structure
Connaissance des principes du développement durable
Connaissances sur l'évolution des matériaux et des process de production de son domaine d'activité en lien avec la transition écologique
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principes de base de la prévention des risques
Connaissance des définitions et des enjeux relatifs au handicap, à la discrimination, à l'aménagement raisonnable, à l'accessibilité universelle et à la conception universelle
Connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle
Connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur relative au handicap en lien avec l'exercice de la fonction d'ETI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	24/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Encadrer une équipe de salariés en insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect du droit du travail, informer et former les salariés en insertion aux règles d'hygiène et de sécurité et veiller à leur respect. Etablir les plannings et répartir le travail à partir des compétences, des besoins et des projets professionnels possibles des salariés en insertion en tenant compte des éventuelles situations de handicap. Transmettre des consignes aux salariés en insertion et s'assurer de leur compréhension. Adapter son style de management en fonction des situations rencontrées et des profils des membres de l'équipe, gérer les conflits et analyser sa pratique professionnelle afin d'améliorer la cohésion d'équipe et de créer un climat de travail favorable.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce auprès d'un public diversifié sur le lieu de l'activité de production de la structure et dans le bureau de l'ETI dès l'arrivée des personnes accueillies et tout au long de leur parcours dans la structure d'insertion.

Critères de performance

L'information et la formation sur les règles d'hygiène et de sécurité sont adaptées au contexte et aux risques propres à l'activité

Le respect des règles d'hygiène et de sécurité est vérifié

Les plannings sont établis et le travail est réparti en s'appuyant sur les compétences et besoins des salariés en insertion en tenant compte des éventuelles situations de handicap

Les consignes sont transmises et leur compréhension est vérifiée

Le style de management est adapté en fonction des situations et des profils des membres de l'équipe

Les situations conflictuelles sont gérées

La pratique professionnelle est analysée en vue de la faire évoluer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'exécution du contrat de travail et du règlement intérieur

Veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels

Réaliser des plannings de présence

Repérer les motivations des salariés en insertion

Identifier et valoriser les compétences des salariés

Identifier les freins à l'insertion et les leviers pour les gérer à l'interne ou à l'externe

Prendre en compte les personnes en situation de handicap et les éventuelles contre-indications

Prévenir ou gérer les situations conflictuelles

Distinguer faits, opinions et sentiments

S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données personnelles

Utiliser des outils numériques de communication

Analyser sa pratique professionnelle

Suivre l'assiduité des personnes

Gérer le temps de travail, les congés et les absences des salariés en collaboration avec les acteurs internes

Répartir les tâches en fonction des compétences des salariés

Susciter la motivation

Favoriser le bien vivre et travailler ensemble

Sensibiliser les équipes au handicap

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	25/46

Mettre en œuvre des techniques de communication adaptées au public
 Adapter son style de management aux membres de l'équipe
 S'assurer du caractère compréhensible des consignes
 Se montrer assertif
 Faire preuve d'impartialité et d'objectivité
 Gérer son comportement (stress, impulsivité, émotions...)
 Appliquer les règles de confidentialité dans la communication avec les personnes et dans les échanges professionnels en interne et en externe
 Prendre en compte les compétences et les éventuelles situations de handicap des salariés en insertion

Connaissance de base de la législation du travail (santé et sécurité...)
 Connaissance des techniques de communication facilitant les relations interpersonnelles
 Connaissance des styles de management
 Connaissance de techniques de gestion de conflits
 Connaissance des principaux atouts et freins à l'insertion (comportements professionnels attendus en entreprise, addictions, mobilité...)
 Connaissance des définitions et des enjeux relatifs au handicap, à la discrimination, à l'aménagement raisonnable, à l'accessibilité universelle et à la conception universelle
 Connaissance des principales catégories de handicap et de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle
 Connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur relative au handicap en lien avec l'exercice de la fonction d'ETI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	26/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la procédure d'accueil et d'intégration de la structure et des principes éthiques de la relation d'accompagnement, préparer les ressources matérielles (Equipements de protection individuelle (EPI), livret d'accueil, d'accompagnement et de suivi,...) et planifier les premiers jours de travail du nouveau salarié en insertion. Accueillir le salarié en insertion et recueillir les informations nécessaires à son accompagnement auprès de lui ou du conseiller en insertion professionnelle (parcours, situation personnelle, projet professionnel, ...). Informer le salarié en insertion sur les conditions et l'organisation du travail et les règles à respecter, et s'assurer de leur compréhension. Définir les modalités d'accueil du nouveau salarié avec l'équipe de travail afin de faciliter son intégration et de sécuriser le parcours d'insertion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre, en collaboration avec les acteurs internes, lors du premier contact avec la personne accueillie et pendant la phase de recrutement et d'intégration.

Critères de performance

La procédure d'accueil et d'intégration de la structure est respectée en tenant compte des éventuelles situations de handicap

Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont respectés

La préparation des ressources matérielles est effective

Les premiers jours de travail du salarié en insertion sont planifiés

Les informations nécessaires à l'accompagnement sont recueillies

Les informations sur les conditions, l'organisation du travail et les règles à respecter sont claires et adaptées au profil du nouveau salarié

Les modalités d'accueil du nouveau salarié sont définies avec l'équipe de travail

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Participer en lien avec les acteurs internes au processus de recrutement de la structure

Accueillir le nouveau salarié en insertion et suivre son intégration au sein de l'équipe

Présenter le rôle de l'ETI et les missions de la structure

Présenter le fonctionnement et l'organisation de la structure d'insertion

Informer les salariés des règles de recueil et de partage des informations le concernant au sein de la structure

Mettre en place les adaptations nécessaires au poste de travail

Mettre en œuvre des pratiques non discriminatoires

Mettre en œuvre les techniques de communication

Respecter les règles de confidentialité dans la communication avec les personnes et dans les échanges professionnels en interne et en externe

Respecter les procédures de la structure visant la sécurité des données personnelles

Coconstruire ou adapter des outils favorisant l'accueil

Analyser sa pratique professionnelle

Planifier l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés

Préparer les ressources matérielles (EPI, livret d'accueil,...)

Créer des conditions favorisant l'engagement de la personne accueillie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	27/46

Préparer l'équipe à l'accueil de nouveaux salariés
Accueillir et intégrer un nouveau salarié en insertion en situation de handicap

Mettre en œuvre des attitudes d'empathie, de non-jugement, d'assertivité et de bienveillance
Adapter son vocabulaire et vérifier la compréhension de son interlocuteur
Présenter les outils favorisant l'accueil et l'intégration
Présenter le nouveau salarié à l'équipe de travail

Connaissance des conditions d'inscription en Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
Connaissance du fonctionnement des SIAE
Connaissance des modalités d'exécution du contrat de travail
Connaissance du règlement intérieur de la structure
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité applicables à la structure
Connaissance des étapes de la procédure de recrutement, d'accueil et d'intégration de la structure
Connaissance des publics spécifiques (allocataires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans, Personnes en situation de handicap (PSH), seniors, migrants, personnes sous main de justice...)
Connaissance des principaux atouts et freins à l'insertion (comportements professionnels attendus en entreprise, addictions, mobilité...)
Connaissance du cadre légal de la non-discrimination
Connaissance de la réglementation relative à la discrétion professionnelle et au respect de la vie privée
Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés
Connaissance des principes éthiques de la relation d'accompagnement : non-jugement, égalité de traitement, équité et bienveillance
Connaissance des techniques de communication
Connaissance des définitions et des enjeux relatifs au handicap, à la discrimination, à l'aménagement raisonnable, à l'accessibilité universelle et à la conception universelle
Connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle et des principaux aménagements génériques
Connaissance des principaux acteurs du handicap
Connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur relative au handicap en lien avec l'exercice de la fonction d'ETI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	28/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des principes éthiques de la relation d'accompagnement, à partir des observations et analyses faites lors de situations de travail et lors des temps d'échanges formels et informels, repérer les atouts et les freins des salariés en insertion et en accompagner la prise de conscience. Dans le respect des limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion, définir avec les salariés en insertion des pistes pour lever les freins et conforter leurs atouts. Gérer les situations d'urgence en équipe ou seul. Repérer les évolutions des compétences métier et comportementales. Formaliser les informations concernant le parcours d'insertion à l'aide d'outils numériques de suivi afin de favoriser la continuité du parcours d'insertion dans la structure et de contribuer à la réussite de l'insertion socioprofessionnelle du salarié.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en étroite collaboration avec le conseiller en insertion professionnelle tout au long du parcours d'insertion, sur le lieu de travail de manière informelle et formelle (entretiens tripartites, réunions de suivi, de bilan...).

Critères de performance

Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont connus et respectés
Les atouts et les freins des salariés en insertion sont repérés et leur prise de conscience est accompagnée
Les limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion sont respectées
Des pistes d'action sont définies avec les salariés en insertion pour lever leurs freins et conforter leurs atouts
Les situations d'urgence sont gérées en équipe ou seul
Les évolutions des compétences métier et comportementales sont repérées
Les informations recueillies concernant le parcours d'insertion sont formalisées à l'aide d'outils numériques de suivi

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Conduire des entretiens (d'accompagnement, de suivi, d'évaluation...)
Identifier les atouts, les potentiels et les compétences des personnes accueillies
Identifier les freins à l'insertion et les leviers pour les gérer à l'interne ou à l'externe
Repérer les difficultés des personnes au travail pouvant relever du champ du handicap
Repérer les situations de vulnérabilité des personnes
Accompagner au changement de comportement en situation de travail
Rendre compte dans les outils de suivi de la structure des évolutions des personnes accompagnées
Rester dans les limites de son champ d'intervention
Mettre en œuvre une écoute active
Distinguer faits, opinions et sentiments
Mettre en œuvre le règlement intérieur de la structure
Produire des écrits professionnels conformes aux attendus de la structure
Préparer les éléments pour les bilans de suivi et les transmettre aux acteurs internes
Analyser sa pratique professionnelle

Planifier des temps d'échanges avec les acteurs internes (CIP, Coordinateur...)
Planifier des temps d'échanges formels avec les salariés
Evaluer les situations d'urgence et alerter si nécessaire

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	29/46

Aider à maintenir la motivation sur la durée des parcours
 Garder une juste distance avec le salarié en insertion dans la relation d'accompagnement
 Aider à la prise de décision
 Mettre en œuvre les principes éthiques de la relation d'accompagnement et déontologiques de la structure
 Mettre en œuvre des attitudes d'empathie, de non-jugement, d'assertivité et de bienveillance
 Respecter les règles de confidentialité dans la communication avec les personnes et dans les échanges professionnels en interne et en externe
 Respecter les procédures de la structure visant la sécurité des données personnelles
 Mettre en œuvre des pratiques non discriminatoires
 Gérer ses comportements (stress, impulsivité, émotions...)

Connaissance des acteurs de l'insertion et de leur champ d'intervention
 Connaissance des techniques de conduite d'entretien
 Connaissance de son périmètre d'intervention
 Connaissance des atouts et des freins des publics en insertion
 Connaissances des théories de la motivation et de l'engagement
 Connaissance des publics spécifiques (allocataires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans, Personnes en situation de handicap (PSH), seniors, migrants, personnes sous main de justice...)
 Connaissance de la réglementation relative à la discrétion professionnelle et au respect de la vie privée
 Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés
 Premier niveau de connaissance des dispositifs et des modalités de reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP, RAE, VAE,...)
 Connaissance des principes éthiques de la relation d'accompagnement : non-jugement, égalité de traitement, équité et bienveillance
 Connaissance des définitions et des enjeux relatifs au handicap, à la discrimination, à l'aménagement raisonnable, à l'accessibilité universelle et à la conception universelle
 Connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle et des principaux aménagements génériques
 Connaissance des principaux acteurs du handicap
 Connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur relative au handicap en lien avec l'exercice de la fonction d'ETI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	30/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures définies par la structure et des limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion, identifier et partager en interne ou en externe les informations et analyses sur la situation et les évolutions du salarié en insertion lors d'échanges, réunions et bilans. Contribuer aux prises de décisions relatives aux parcours d'insertion des salariés dans la structure afin d'apporter des réponses concertées et de favoriser la réussite du parcours d'insertion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours d'insertion des salariés. Elle est mise en œuvre avec les acteurs internes ou partenaires externes impliqués dans l'accompagnement ou le suivi des salariés en présentiel ou à distance. Elle est notamment mise en œuvre lors des réunions, des bilans et des échanges interpersonnels.

Critères de performance

Les procédures définies par la structure sont respectées
Les limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion sont connues et respectées
Les informations et analyses de la situation et les évolutions du salarié en insertion sont identifiées et partagées en interne ou en externe lors d'échanges, réunions et bilans
La contribution aux décisions concernant les parcours d'insertion est effective

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les informations pertinentes favorisant la prise de décisions
Coanimer des réunions
S'informer des dispositifs, mesures d'insertion et des acteurs impliqués
Utiliser les outils numériques de communication
Analyser sa pratique professionnelle

Initier ou participer à des temps d'échanges en équipe concernant les personnes accompagnées
Organiser une réunion à distance

Recueillir les informations pertinentes relatives aux salariés d'insertion
Informer l'équipe pluri professionnelle des changements de comportements des personnes
Communiquer les éléments significatifs du parcours d'insertion des personnes
Solliciter les partenaires ou le réseau d'acteurs notamment lors de situations d'urgence
Être assertif
Gérer ses comportements (stress, impulsivité, émotions...)
Respecter les règles de confidentialité dans la communication avec les personnes et dans les échanges professionnels en interne et en externe
Respecter les procédures de la structure visant la sécurité des données personnelles

Connaissance des acteurs de l'insertion et de leur champ d'intervention
Connaissance des principaux partenaires de l'IAE
Connaissance des missions des membres de l'équipe pluri professionnelle
Connaissance des limites de son champ d'intervention
Connaissance de la réglementation relative à la discrétion professionnelle et au respect de la vie privée

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	31/46

Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés
Connaissance des publics spécifiques (allocataires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans, Personnes en situation de handicap (PSH), seniors, migrants, personnes sous main de justice...)
Connaissance des définitions et des enjeux relatifs au handicap, à la discrimination, à l'aménagement raisonnable, à l'accessibilité universelle et à la conception universelle
Connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle et des principaux aménagements génériques
Connaissance des principaux acteurs du handicap

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	32/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des objectifs de production, définir les étapes nécessaires à la réalisation des biens et services, analyser les tâches à effectuer et définir les savoirs, savoir-faire et comportements attendus. Définir les prérequis, identifier les acquis des salariés et leurs besoins d'apprentissage. Déterminer les contenus à acquérir et identifier les différentes étapes facilitant les apprentissages. Définir les objectifs et les méthodes pédagogiques les plus pertinentes. Identifier les ressources matérielles et pédagogiques les mieux adaptées. Choisir les situations d'évaluation. Anticiper les difficultés d'apprentissage et prévoir des remédiations afin d'organiser des séances d'apprentissage favorisant l'acquisition des compétences des salariés et la réalisation de la production de la structure.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours d'insertion des salariés. Elle est mise en œuvre en amont de l'animation de séances d'apprentissage.

Critères de performance

Les étapes nécessaires à la production des biens et services sont définies
Les tâches à effectuer sont analysées et décomposées en savoirs, savoir-faire et comportements professionnels attendus
Les prérequis, les acquis et les éventuelles situations de handicap sont identifiés
Les besoins d'apprentissage des salariés sont identifiés
Les contenus sont déclinés en différentes étapes facilitant les apprentissages
Les objectifs et les méthodes pédagogiques sont adaptés aux besoins des apprenants et cohérents par rapport aux objectifs de production
Les ressources matérielles et pédagogiques sont adaptées à la séance d'apprentissage et au public
Les situations d'évaluation permettent l'évaluation des compétences
Les difficultés d'apprentissage sont anticipées et des remédiations sont prévues

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Définir les activités et tâches nécessaires à la production
Evaluer les risques liés aux activités de travail
Décomposer une tâche professionnelle en savoirs, savoir-faire et comportements professionnels
Identifier les acquis et les besoins d'apprentissage des salariés en insertion
Identifier les prérequis d'une séance d'apprentissage
Formuler des objectifs pédagogiques
Choisir des modalités d'évaluation
Construire un scénario de séance d'apprentissage en situation de travail
Mettre en œuvre différentes méthodes pédagogiques
Favoriser une démarche réflexive de l'apprenant
Construire des outils d'évaluation des apprentissages
Assurer une veille technique sur les évolutions techniques et réglementaires de l'activité
Concevoir des séances d'apprentissage éco-responsables
Concevoir des séances d'apprentissage intégrant la sensibilisation aux écogestes

Préparer les ressources formatives d'une séance d'apprentissage
Préparer les modalités d'évaluation d'une séance d'apprentissage
Préparer les outils d'évaluation d'une séance d'apprentissage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	33/46

Anticiper l'organisation matérielle pour le déroulement de la séance
Anticiper les aléas en prévoyant des solutions alternatives

Connaissance des éléments constitutifs de la compétence
Connaissance des différentes méthodes pédagogiques
Connaissance des différentes modalités d'évaluation
Connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle
Connaissance de la démarche de développement durable de la structure
Connaissance des principes du développement durable
Connaissances sur l'évolution des matériaux et des process de production de son domaine d'activité en lien avec la transition écologique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	34/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur sa préparation et en prenant les mesures de prévention des risques adaptées, installer les équipements et mettre à disposition des salariés les ressources nécessaires. Présenter la séance aux salariés, informer sur les règles d'hygiène et de sécurité. Mettre en œuvre le scénario pédagogique et l'adapter si besoin. S'appuyer sur les représentations et les acquis des salariés en insertion, présenter les gestes techniques conformes aux attendus de la profession et à la démarche de développement durable de la structure. Favoriser l'autonomie des salariés, les accompagner dans les apprentissages et remédier à leurs difficultés. Mettre en œuvre les évaluations prévues, analyser sa pratique professionnelle, afin de favoriser l'acquisition des compétences et comportements professionnels et la réalisation de la production de la structure.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur le poste de travail, lors des situations de production ou dans des salles aménagées. Elle est mise en œuvre en individuel ou en collectif et les interactions sont privilégiées. La compétence est déployée dans le respect de la démarche de développement durable de la structure.

Critères de performance

Les équipements et ressources nécessaires au déroulement de la séance sont installés et mis à disposition

La séance et les règles d'hygiène et de sécurité sont présentées

Le scénario pédagogique est adapté si besoin en tenant compte des éventuelles situations de handicap

Les représentations et acquis des salariés en insertion sont pris en compte

Les gestes techniques présentés sont conformes aux attendus de la profession et à la démarche de développement durable de la structure

L'autonomie des salariés en insertion est favorisée

Les difficultés d'apprentissage sont identifiées et des remédiations sont proposées

Les évaluations prévues sont réalisées en tenant compte des éventuelles situations de handicap

La pratique professionnelle est analysée pour la faire évoluer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contextualiser les apprentissages et leur donner du sens

Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux publics et aux apprentissages visés

Créer les conditions de mise en œuvre de la compétence

Mettre en œuvre des techniques de remédiation des difficultés d'apprentissage

Evaluer les apprentissages

Appliquer les principes de prévention des risques professionnels

Sensibiliser les salariés à la démarche de développement durable de la structure

Appliquer et faire appliquer la démarche de développement durable de la structure

Analyser sa pratique professionnelle

Assurer la traçabilité de la formation des salariés à l'aide d'outils numériques

Mettre en place les moyens matériels nécessaires au déroulement de la séance

Adapter ses interventions en fonction des salariés et de leurs besoins

Prendre en compte les représentations et les acquis des salariés en insertion

Utiliser un vocabulaire favorisant la compréhension des consignes et les apprentissages

Faire preuve d'empathie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	35/46

Favoriser les interactions dans l'animation des séances
Être attentif au verbal et au non verbal pour repérer les difficultés d'apprentissage
Valoriser les réussites

Connaissance des différents niveaux de mise en œuvre de la compétence
Connaissance des principales méthodes et techniques pédagogiques
Connaissance des différentes modalités d'évaluation
Premier niveau de connaissance des dispositifs et des modalités de reconnaissance des savoir-faire professionnels (Reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP), Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE), Validation des acquis de l'expérience (VAE), ...)
Premier niveau de connaissance sur l'Action de formation en situation de travail (AFEST)
Connaissance des publics spécifiques (jeunes de moins de 26 ans, Personnes en situation de handicap (PSH), seniors, migrants, personnes sous main de justice, ...)
Connaissance de la démarche de développement durable de la structure
Connaissance des principes du développement durable

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	36/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur la connaissance des différents types, modalités et outils d'évaluation, en tenant compte des projets d'insertion des salariés, identifier leurs acquis et leurs atouts, et déterminer leurs besoins d'apprentissage. Définir avec les salariés des objectifs et des étapes, et faire le point sur leur progression. Leur restituer les résultats, valoriser les réussites et déterminer des axes de progrès. Réajuster les objectifs si besoin. Compléter les grilles d'évaluation et formaliser les résultats des évaluations. Compléter les documents attestant des compétences professionnelles acquises. Partager les évolutions et les bilans des évaluations avec les partenaires internes et externes de l'insertion afin de suivre le salarié tout au long du parcours dans la structure et de mesurer les évolutions.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dès l'intégration des salariés en insertion dans la structure, en situation de travail et lors des séances d'apprentissage, tout au long de leurs parcours. Les outils de suivi et d'évaluation sont couramment utilisés dans la mise en œuvre de cette compétence et facilitent les échanges avec les salariés en insertion, l'équipe de la structure et les partenaires externes.

Critères de performance

Les différents types, modalités et outils d'évaluation sont connus
Les projets d'insertion des salariés sont pris en compte en tenant compte des éventuelles situations de handicap
Les acquis et atouts des salariés sont identifiés
Les besoins d'apprentissage sont déterminés
Les objectifs et étapes du parcours sont définis avec les salariés en insertion
La restitution des résultats permet aux salariés en insertion de repérer leurs réussites et leurs axes de progression
Les objectifs sont réajustés si nécessaire
Les grilles d'évaluation sont complétées et les résultats des évaluations sont formalisés
Les évolutions et bilans sont partagés avec les acteurs internes et externes impliqués

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Repérer les comportements professionnels attendus en entreprise
Identifier les compétences et les comportements professionnels acquis
Fixer des objectifs et des étapes de progression avec le salarié
Construire ou adapter des outils d'évaluation
Formaliser les évolutions des compétences et des comportements professionnels des salariés en insertion
Compléter les documents attestant des compétences professionnelles acquises
S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données personnelles
Faire le lien entre l'activité support et des certifications existantes
Analyser sa pratique professionnelle

Préparer les outils et modalités d'évaluation
Mettre en œuvre les différents types et modalités d'évaluation
Préparer les bilans d'évaluation

Mettre en œuvre des attitudes d'écoute active
Utiliser les techniques de communication
Informers les salariés en insertion sur les modalités d'évaluation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	37/46

Réaliser des entretiens d'évaluation
Restituer les résultats des évaluations
Valoriser les acquis et les réussites
Définir avec les salariés en insertion des axes d'amélioration

Connaissance des types d'évaluation
Connaissance des modalités d'évaluation
Connaissance des outils d'évaluation
Connaissances des théories de la motivation et de l'engagement
Premier niveau de connaissance des dispositifs de l'Action de formation en situation de travail (AFEST)
Premier niveau de connaissance des dispositifs et des modalités de reconnaissance des savoir-faire professionnels (Reconnaissance des savoir-faire Professionnels (RSFP), Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE), Validation des acquis de l'expérience (VAE), ...)
Connaissance des publics spécifiques (allocataires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans, Personnes en situation de handicap (PSH), seniors, migrants, personnes sous main de justice...)
Connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	38/46

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin de contribuer au bon fonctionnement de la structure et au maintien de la qualité de service, comprendre, appliquer, expliquer le sens aux salariés en insertion et faire mettre en œuvre les règles et les procédures de la structure (le règlement intérieur, la prévention des risques professionnels, le règlement général sur la protection des données (RGPD), les exigences de traçabilité, la démarche de développement durable de la structure...) dans le cadre des différentes situations professionnelles.

Critères de performance

Les règles et les procédures de la structure dans le cadre des différentes situations professionnelles sont comprises par l'encadrant technique d'insertion

Les règles et les procédures de la structure dans le cadre des différentes situations professionnelles sont appliquées par l'encadrant technique d'insertion

Le sens des règles et des procédures de la structure est expliqué aux salariés en insertion

Les règles et les procédures de la structure, dans le cadre des différentes situations professionnelles, sont mises en œuvre par les salariés en insertion

Evaluer ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur une démarche d'analyse de pratique professionnelle, revenir sur les situations rencontrées dans l'organisation et la gestion de la production, l'encadrement de l'équipe, l'accueil et l'accompagnement et la préparation et l'animation de séances. Analyser ses interventions, comportements et choix. Décrire les faits, exprimer les émotions ressenties, évaluer sa manière d'agir, identifier les points forts et les axes d'amélioration, afin de mieux appréhender les situations futures et d'améliorer l'efficacité de son activité.

Critères de performance

Une démarche d'analyse de pratique professionnelle est mobilisée

Les facteurs déterminants d'une situation sont repérés

Les points forts sont identifiés

Les axes d'amélioration sont repérés

Des solutions d'ajustement des pratiques professionnelles sont envisagées

Traiter des informations

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Recueillir des informations en s'appuyant sur des modalités diversifiées (échanges avec des professionnels, internet...) et en vérifier la pertinence. Identifier les sources référentes, rechercher des informations concernant l'ensemble des évolutions techniques et réglementaires, actualiser ses connaissances afin de se tenir informé des innovations techniques, d'améliorer ses pratiques professionnelles et d'agir en conformité avec la réglementation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	39/46

Critères de performance

Les différentes modalités (échanges avec des professionnels, internet...) favorisant la veille sont utilisées
Les sources référentes sont identifiées
Les évolutions techniques et réglementaires sont repérées
Les connaissances sont actualisées

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Produire et renseigner les documents nécessaires à l'organisation et à la gestion de la production et au suivi des personnes à l'aide des outils numériques (logiciels bureautiques et professionnels) adaptés ou en vigueur dans la structure. Actualiser les documents, en assurer la conservation et la traçabilité. Mettre à jour les ressources pédagogiques, communiquer avec les interlocuteurs, recueillir et partager les informations via les différents canaux numériques en veillant à la bonne image de la structure. Organiser des réunions à distance ou y participer, utiliser des outils collaboratifs avec des méthodes de travail efficaces, en interne et avec des partenaires externes.

Critères de performance

Les outils numériques (logiciels bureautiques et professionnels) sont utilisés à bon escient dans l'activité de l'encadrant techniques d'insertion
Les documents sont actualisés et leur conservation permet leur traçabilité
Les services Internet sont utilisés pour communiquer, recueillir et partager les informations dans le respect de la législation
Les outils collaboratifs sont utilisés à bon escient

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	40/46

Glossaire technique

Conception universelle

C'est la conception de tout aménagement, produit, équipement, programme ou service qui puisse être utilisé par toute personne, sans nécessiter ni d'adaptation ni de conception spéciale, et ce quels que soient son sexe, son âge, sa situation ou son handicap. Cette notion renvoie à l'accessibilité et est mentionnée dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Démarche de développement durable

Démarche définie et mise en œuvre par une structure qui favorise un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Cette démarche agit sur trois dimensions interdépendantes : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

Discrimination

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (sexe, âge, état de santé...) et dans un domaine cité par la loi, par exemple l'embauche.

Handicap

Selon la loi, « Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Prestation

« Fourniture ou travail exécuté pour s'acquitter d'une obligation légale ou contractuelle" (Larousse).

Principes éthiques

« Ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un » (Larousse). Pour les ETI, les principes éthiques de la relation d'accompagnement communément admis par la profession sont la bienveillance et le non-jugement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	41/46

Salarié en insertion

Un salarié en insertion est une personne sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles orientée vers une structure dans le cadre de l'insertion par l'activité économique (IAE). Il s'engage dans un contrat de travail et bénéficie d'un accompagnement renforcé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	42/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	06	14/10/2024	14/10/2024	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**REFERENTIEL D'ÉVALUATION
DU TITRE PROFESSIONNEL**

Encadrant technique d'insertion

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	1/40

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Encadrant technique d'insertion

Sigle du titre professionnel : ETI

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 332t - Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur

Code(s) ROME : K1203

Formacode : 44569, 44061, 44092

Date de l'arrêté : 04/10/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 08/10/2024

Date d'effet de l'arrêté : 08/11/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel ETI

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	3/40

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	00 h 45 min	La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage. Le candidat anime la séance devant le jury, avec deux apprenants. En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance d'apprentissage. Ce dossier est remis au jury le jour de l'épreuve, avant la mise en situation professionnelle. Les détails concernant la mise en œuvre de la mise en situation professionnelle et le contenu du dossier de préparation de la séance d'apprentissage sont décrits dans la rubrique « Informations complémentaires ».
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	00 h 40 min	Cette épreuve se déroule obligatoirement à l'issue de la mise en situation, en trois temps : Le candidat prépare la présentation orale de son analyse de pratique (10 minutes). Le candidat présente ensuite oralement son analyse de pratique (5 minutes). Puis, le jury questionne le candidat (25 minutes) : - sur sa prestation et sur le dossier de préparation de la séance ; - sur sa pratique de préparation et d'animation de séances d'apprentissage dans la structure dans laquelle il a exercé ou réalisé sa période en entreprise ; - sur sa pratique et sa connaissance de l'évaluation des acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion Organiser une activité de production en structure d'insertion Gérer une activité de production dans une structure d'insertion Encadrer une équipe de salariés en insertion Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés	00 h 45 min	Le questionnement est réalisé avant ou après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. En amont de la session d'examen, le candidat prépare un dossier. Le contenu attendu est détaillé dans la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de productions ». Après avoir pris connaissance du dossier, le jury questionne le candidat en deux temps : Temps 1 : relatif à la première partie du dossier du candidat consacrée à l'activité « Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion » (25 minutes) En introduction, le candidat présente le contexte (type de structure, nature de l'activité de production, public). Il décrit succinctement le rôle de l'ETI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	4/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>dans l'organisation et la gestion de production, l'encadrement et l'animation d'équipe et sa contribution à la relation client (5 minutes). Le jury le questionne ensuite à partir de son dossier et de sa présentation orale (20 minutes).</p> <p>Temps 2 : relatif à la deuxième partie du dossier du candidat consacrée à l'activité « Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion » (20 minutes) En introduction, le candidat présente le contexte. Il présente le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion (5 minutes). Puis, le jury le questionne à partir de son dossier et de sa présentation orale (15 minutes).</p>
Entretien final		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et la connaissance de ses contextes d'exercice par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 40 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Dossier de préparation

En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance d'apprentissage. Le responsable de session le remet au jury le jour de l'épreuve, avant la mise en situation professionnelle. Ce dossier est composé de 4 à 6 pages, hors annexes, et de 4 pages d'annexes maximum. La police de caractères à utiliser est Arial 11, interligne 1,15.

Il contient :

- l'intitulé de la tâche à réaliser, objet de la séance d'apprentissage ;
- les savoirs, savoir-faire et comportements nécessaires à sa réalisation ;
- les objectifs pédagogiques de la séance ;
- les critères d'évaluation ;
- le scénario pédagogique de la séance d'apprentissage avec indication des étapes, des contenus et des ressources associées
- les méthodes pédagogiques mises en œuvre ;
- les difficultés récurrentes d'apprentissage et l'anticipation des solutions pour y remédier ;
- la liste des ressources matérielles et pédagogiques nécessaires pour l'animation de la séance ;
- les modalités et outils d'évaluation prévus.

Plateau technique

Le plateau technique varie en fonction du secteur d'activité du candidat. Il doit être en conformité avec les modalités définies en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	5/40

Organisation de la séance d'apprentissage

Le centre organisateur, en lien avec le candidat, définit les modalités de la mise en situation visant à l'animation d'une séance d'apprentissage. La mise en situation peut être réalisée en situation réelle dans une structure d'insertion, ou en situation reconstituée au centre organisateur.

La mise en situation doit porter sur une activité relevant du champ de l'Insertion par l'activité économique (IAE). Les apprenants doivent remplir les prérequis de la séance d'apprentissage et ne doivent pas maîtriser le savoir-faire qui fait l'objet de la mise en situation.

Les modalités à définir sont les suivantes : lieu de la mise en situation, date de la mise en situation et date de la session, caractère de la mise en situation (réelle en structure d'insertion ou reconstituée) activité support à la séance d'apprentissage, description des moyens matériels utiles pour sa réalisation.

Locaux de la séance d'apprentissage

En situation réelle dans une structure d'insertion :

Local, atelier ou chantier de la structure avec laquelle le centre organisateur établit une convention pour le déroulement de la session.

En situation reconstituée dans le centre organisateur :

Espaces réunissant les conditions matérielles pour le déroulement de la session (cf. annexe plateau technique).

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du titre professionnel « Encadrant technique d'insertion » réalise le dossier à partir de périodes en entreprise, d'une durée totale minimum de 350 heures. Les périodes en entreprise peuvent être réalisées dans une ou plusieurs structures.

La période en entreprise est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre professionnel.

Le candidat présente une preuve de ces périodes en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le dossier à partir de son activité professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	6/40

En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier composé de deux parties. Il comprend entre 20 et 24 pages, hors annexes (8 pages d'annexes maximum). La police de caractères à utiliser est Arial 11, interligne 1,15. Le jury prend connaissance du dossier avant le questionnement.

La première partie du dossier comprend entre 11 à 13 pages.

Elle se rapporte aux compétences :

- Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- Encadrer une équipe de salariés en insertion

Le candidat présente le contexte (type de structure, projet d'insertion, sources de financement, démarche de développement durable, secteur d'activité, nature des prestations, public).

Il décrit la gestion de la relation client dans la structure et sa contribution à celle-ci. Il présente, à partir d'un exemple d'activité de production, les modalités mises en œuvre par l'ETI pour l'organisation et la gestion de la production. Il y intègre la démarche de développement durable de la structure et précise la nature de sa contribution. Il donne des exemples d'outils numériques utilisés pour organiser et gérer la production et un exemple de planning à titre d'illustration.

Le candidat indique les éléments importants à prendre en compte par un ETI dans l'encadrement d'une équipe de salariés en insertion. Il précise les actions mises en œuvre par l'ETI pour faire respecter le règlement intérieur et les règles d'hygiène et de sécurité. Il explique la démarche utilisée pour organiser les plannings et répartir le travail. Il identifie les styles et méthodes mises en œuvre pour encadrer l'équipe de salariés en insertion. Il précise les stratégies mises en œuvre pour gérer les situations conflictuelles à partir d'une situation rencontrée ou observée.

La deuxième partie du dossier comprend entre 9 à 11 pages.

Elle se rapporte aux compétences :

- Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Le candidat donne les éléments de contexte (type de structure, projet d'insertion, sources de financement, secteur d'activité, nature des prestations, public). Il décrit la procédure d'accueil et d'intégration de la structure. Il explicite les actions de l'ETI qui contribuent à l'accueil et à l'intégration des nouveaux salariés : recueil des informations nécessaires à l'accueil du salarié, préparation du matériel, transmission des informations en lien avec la prise de poste, planification des premiers jours de travail.

Il présente l'accompagnement de deux salariés en précisant comment il a détecté les atouts et freins des personnes. Il décrit les échanges qui ont contribué à leur prise de conscience et les actions envisagées avec les personnes pour lever ces freins. Dans ce cadre, il précise la nature de sa collaboration avec les acteurs internes et externes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	7/40

Le candidat présente la démarche de suivi des salariés tout au long du parcours d'insertion mise en œuvre au sein de la structure par l'ETI : repérage des évolutions des compétences métier et comportementales et modalités de traçabilité et de communication de ces évolutions. Il présente un outil de repérage de ces évolutions. Il précise sa contribution au processus de prise de décision relatif aux parcours d'insertion.

Il décrit sa représentation de l'accompagnement et du suivi et ses limites d'intervention.

Le candidat identifie des éléments pouvant occasionner des difficultés pour l'insertion des salariés. A partir de ces éléments, il dresse la cartographie des acteurs du territoire pouvant venir en appui de la structure d'insertion et des salariés.

Précisions pour le candidat VAE :

Mise en situation professionnelle : le candidat prend contact avec le centre organisateur afin de définir les modalités de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	8/40

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion					
Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion	<p>Les attentes et besoins du client sont identifiés et clarifiés si nécessaire</p> <p>Les conseils sur les produits et services, matières d'œuvre et matériaux sont adaptés</p> <p>Les informations sur les réglementations et les conditions de réalisation de la prestation sont pertinentes</p> <p>La satisfaction du client est assurée tout au long de l'activité de production en lien avec la direction de la structure</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organiser une activité de production en structure d'insertion	<p>Les procédures d'organisation de la structure sont respectées</p> <p>Les moyens de la structure sont pris en compte</p> <p>La demande du client est prise en compte</p> <p>Les moyens humains, matériels et les matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la réalisation de la prestation sont estimés en respectant le cadre réglementaire de l'activité</p> <p>Les modalités d'intervention sont définies avec la hiérarchie en tenant compte des activités de la structure et des impératifs du client</p> <p>Les moyens humains, les besoins en matériels et matières d'oeuvre ou matériaux sont anticipés</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	9/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Gérer une activité de production dans une structure d'insertion	<p>Les conditions d'hygiène et de sécurité sont prises en compte</p> <p>Les normes techniques sont respectées</p> <p>Les méthodes et les outils numériques de gestion de la structure sont mobilisés</p> <p>La planification des moyens humains tient compte des besoins et des compétences des salariés en insertion en tenant compte des situations éventuelles de handicap</p> <p>Les matériels et matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la production sont inventoriés</p> <p>L'initialisation et le suivi de la progression de la production est efficient</p> <p>L'organisation prévue est adaptée en fonction des aléas</p> <p>La pratique est analysée pour la faire évoluer</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Encadrer une équipe de salariés en insertion	<p>L'information et la formation sur les règles d'hygiène et de sécurité sont adaptées au contexte et aux risques propres à l'activité</p> <p>Le respect des règles d'hygiène et de sécurité est vérifié</p> <p>Les plannings sont établis et le travail est réparti en s'appuyant sur les compétences et besoins des salariés en insertion en tenant compte des éventuelles situations de handicap</p> <p>Les consignes sont transmises et leur compréhension est vérifiée</p> <p>Le style de management est adapté en fonction des situations et des profils des membres de l'équipe</p> <p>Les situations conflictuelles sont gérées</p> <p>La pratique professionnelle est analysée en vue de la faire évoluer</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	10/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion					
Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion	<p>La procédure d'accueil et d'intégration de la structure est respectée en tenant compte des éventuelles situations de handicap</p> <p>Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont respectés</p> <p>La préparation des ressources matérielles est effective</p> <p>Les premiers jours de travail du salarié en insertion sont planifiés</p> <p>Les informations nécessaires à l'accompagnement sont recueillies</p> <p>Les informations sur les conditions, l'organisation du travail et les règles à respecter sont claires et adaptées au profil du nouveau salarié</p> <p>Les modalités d'accueil du nouveau salarié sont définies avec l'équipe de travail</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion	<p>Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont connus et respectés</p> <p>Les atouts et les freins des salariés en insertion sont repérés et leur prise de conscience est accompagnée</p> <p>Les limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion sont respectées</p> <p>Des pistes d'action sont définies avec les salariés en insertion pour lever leurs freins et conforter leurs atouts</p> <p>Les situations d'urgence sont gérées en équipe ou seul</p> <p>Les évolutions des compétences métier et comportementales sont repérées</p> <p>Les informations recueillies concernant le parcours d'insertion sont formalisées à l'aide d'outils numériques de suivi</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés	<p>Les procédures définies par la structure sont respectées</p> <p>Les limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion sont connues et respectées</p> <p>Les informations et analyses de la situation et les évolutions du salarié en insertion sont identifiées et partagées en interne ou en externe lors d'échanges, réunions et bilans</p> <p>La contribution aux décisions concernant les parcours d'insertion est effective</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	11/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion					
Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production	<p>Les étapes nécessaires à la production des biens et services sont définies</p> <p>Les tâches à effectuer sont analysées et décomposées en savoirs, savoir-faire et comportements professionnels attendus</p> <p>Les prérequis, les acquis et les éventuelles situations de handicap sont identifiés</p> <p>Les besoins d'apprentissage des salariés sont identifiés</p> <p>Les contenus sont déclinés en différentes étapes facilitant les apprentissages</p> <p>Les objectifs et les méthodes pédagogiques sont adaptés aux besoins des apprenants et cohérents par rapport aux objectifs de production</p> <p>Les ressources matérielles et pédagogiques sont adaptées à la séance d'apprentissage et au public</p> <p>Les situations d'évaluation permettent l'évaluation des compétences</p> <p>Les difficultés d'apprentissage sont anticipées et des remédiations sont prévues</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production	<p>Les équipements et ressources nécessaires au déroulement de la séance sont installés et mis à disposition</p> <p>La séance et les règles d'hygiène et de sécurité sont présentées</p> <p>Le scénario pédagogique est adapté si besoin en tenant compte des éventuelles situations de handicap</p> <p>Les représentations et acquis des salariés en insertion sont pris en compte</p> <p>Les gestes techniques présentés sont conformes aux attendus de la profession et à la démarche de développement durable de la structure</p> <p>L'autonomie des salariés en insertion est favorisée</p> <p>Les difficultés d'apprentissage sont identifiées et des remédiations sont proposées</p> <p>Les évaluations prévues sont réalisées en tenant compte des éventuelles situations de handicap</p> <p>La pratique professionnelle est analysée pour la faire évoluer</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	12/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	<p>Les différents types, modalités et outils d'évaluation sont connus</p> <p>Les projets d'insertion des salariés sont pris en compte en tenant compte des éventuelles situations de handicap</p> <p>Les acquis et atouts des salariés sont identifiés</p> <p>Les besoins d'apprentissage sont déterminés</p> <p>Les objectifs et étapes du parcours sont définis avec les salariés en insertion</p> <p>La restitution des résultats permet aux salariés en insertion de repérer leurs réussites et leurs axes de progression</p> <p>Les objectifs sont réajustés si nécessaire</p> <p>Les grilles d'évaluation sont complétées et les résultats des évaluations sont formalisés</p> <p>Les évolutions et bilans sont partagés avec les acteurs internes et externes impliqués</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	13/40

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
Evaluer ses actions	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
Traiter des informations	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	14/40

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	production
	Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
Mobiliser les environnements numériques	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre ETI

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Avant le questionnement, le jury prend connaissance de la production écrite du candidat et prépare les questions à lui poser.

La présence du jury est obligatoire pendant toute la durée de la mise en situation avec les apprenants. Il observe un seul candidat à la fois. Il n'intervient pas dans les échanges entre le candidat et les apprenants.

La présence du jury n'est pas requise pendant les temps de préparation du candidat avant le début de la mise en situation et au moment où le candidat prépare son analyse de pratique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	15/40



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**REFERENTIEL D'ÉVALUATION
DES CERTIFICATS
DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Encadrant technique d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	17/40

CCP

Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion Organiser une activité de production en structure d'insertion Gérer une activité de production dans une structure d'insertion Encadrer une équipe de salariés en insertion	00 h 35 min	En amont de la session d'examen, le candidat prépare un dossier. Le contenu attendu est détaillé dans la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de productions ». L'épreuve se déroule en deux temps : En introduction, le candidat présente oralement le contexte (type de structure, nature de l'activité de production, public). Puis il décrit succinctement le rôle de l'ETI dans l'organisation et la gestion de production, l'encadrement et l'animation d'équipe et sa contribution à la relation client (5 minutes). Le jury le questionne ensuite à partir de son dossier et de sa présentation orale (30 minutes.).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	19/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 35 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du CCP « Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion » réalise un dossier à partir de périodes en entreprise, d'une durée minimum de 105 heures.

La période en entreprise est obligatoire pour se présenter aux épreuves du certificat de compétences professionnelles.

Le candidat présente une preuve de ces périodes en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le dossier à partir de son activité professionnelle.

Le candidat rédige en amont de l'examen un dossier qui comprend entre 11 et 13 pages hors annexes (5 pages d'annexes maximum). La police de caractères à utiliser est Arial taille 11, interligne 1,15.

Le jury prend connaissance du dossier avant le questionnement.

Ce dossier se rapporte aux compétences :

- Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- Encadrer une équipe de salariés en insertion

Le candidat présente le contexte (type de structure, projet d'insertion, sources de financement, démarche de développement durable, secteur d'activité, nature des prestations, public).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	20/40

Il décrit la gestion de la relation client dans la structure et sa contribution à celle-ci. Il présente, à partir d'un exemple d'activité de production, les modalités mises en œuvre par l'ETI pour l'organisation et la gestion de la production. Il y intègre la démarche de développement durable de la structure et précise la nature de sa contribution. Il donne des exemples d'outils numériques utilisés pour organiser et gérer la production et un exemple de planning à titre d'illustration.

Le candidat indique les éléments importants à prendre en compte par un ETI dans l'encadrement d'une équipe de salariés en insertion. Il précise les actions mises en œuvre par l'ETI pour faire respecter le règlement intérieur et les règles d'hygiène et de sécurité. Il explique la démarche utilisée pour organiser les plannings et répartir le travail. Il identifie les styles et méthodes mises en œuvre pour encadrer l'équipe de salariés en insertion. Il précise les stratégies mises en œuvre pour gérer les situations conflictuelles à partir d'une situation rencontrée ou observée.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 35 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury prend connaissance de la production écrite du candidat et prépare les questions à lui poser. Le jury reçoit ensuite le candidat en entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	21/40

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	22/40

CCP

Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés	00 h 30 min	En amont de la session d'examen, le candidat prépare un dossier. Le contenu attendu est détaillé dans la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de productions ». L'épreuve se déroule en deux temps : En introduction, le candidat présente oralement le contexte et le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion (5 minutes). Le jury le questionne ensuite à partir de son dossier et de sa présentation orale (25 minutes).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	23/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du CCP « Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion » réalise un dossier à partir de périodes en entreprise, d'une durée minimum de 140 heures.

La période en entreprise est obligatoire pour se présenter aux épreuves du certificat de compétences professionnelles.

Le candidat présente une preuve de ces périodes en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le dossier à partir de son activité professionnelle.

En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier qui comprend entre 9 et 11 pages hors annexes (4 pages d'annexes maximum). La police de caractères à utiliser est Arial taille 11, interligne 1,15.

Le jury prend connaissance du dossier avant le questionnement.

Ce dossier se rapporte aux compétences :

- Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Le candidat donne les éléments de contexte (type de structure, projet d'insertion, sources de financement, secteur d'activité, nature des prestations, public). Il décrit la procédure d'accueil et d'intégration de la structure. Il explicite les actions de l'ETI qui contribuent à l'accueil et à l'intégration des nouveaux salariés : recueil des informations nécessaires à l'accueil du salarié, préparation du matériel, transmission des informations en lien avec la prise de poste, planification des premiers jours de travail.

Il présente l'accompagnement de deux salariés en précisant comment il a détecté les atouts et freins des personnes. Il décrit les échanges qui ont contribué à leur prise de conscience et les pistes envisagées avec les personnes pour lever ces freins. Dans ce cadre, il précise la nature de sa collaboration avec les acteurs internes et externes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	24/40

Le candidat présente la démarche de suivi des salariés tout au long du parcours d'insertion mise en œuvre au sein de la structure par l'ETI : repérage des évolutions des compétences métier et comportementales et modalités de traçabilité et de communication de ces évolutions. Il présente un outil de repérage de ces évolutions. Il précise sa contribution au processus de prise de décision relatif aux parcours d'insertion.

Il décrit sa représentation de l'accompagnement et du suivi et ses limites d'intervention.

Le candidat identifie des éléments pouvant occasionner des difficultés pour l'insertion des salariés. A partir de ces éléments, il dresse la cartographie des acteurs du territoire pouvant venir en appui de la structure d'insertion et des salariés.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury prend connaissance de la production écrite du candidat et prépare les questions à lui poser. Il reçoit ensuite le candidat en entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	25/40

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	26/40

CCP

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	00 h 45 min	La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage. Le candidat anime la séance devant le jury, avec deux apprenants. En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier de préparation de séance d'apprentissage. Le contenu attendu est détaillé dans la rubrique « Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle ».
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	00 h 40 min	Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation, en trois temps : Le candidat prépare la présentation orale de son analyse de pratique (10 minutes). Puis le candidat présente oralement son analyse de pratique (5 minutes).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	27/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Le jury le questionne ensuite (25 minutes) : - sur sa prestation et sur le dossier de préparation de la séance ; - sur sa pratique de préparation et d'animation de séances d'apprentissage dans la structure dans laquelle il a exercé ou réalisé sa période en entreprise ; sur sa pratique et sa connaissance de l'évaluation des acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 25 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du CCP « Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion » doit justifier de périodes en entreprise, d'une durée minimum de 105 heures.

La période en entreprise est obligatoire pour se présenter aux épreuves du certificat de compétences professionnelles.

Le candidat présente une preuve de ces périodes en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le dossier à partir de son activité professionnelle.

Plateau technique

Le plateau technique varie en fonction du secteur d'activité du candidat. Il doit être en conformité avec les modalités définies en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.

Organisation de la séance d'apprentissage

Le centre organisateur, en lien avec le candidat, définit les modalités de la mise en situation visant à l'animation d'une séance d'apprentissage.

La mise en situation peut être réalisée en situation réelle dans une structure d'insertion, ou en situation reconstituée au centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	28/40

La mise en situation doit porter sur une activité relevant du champ de l'Insertion par l'activité économique (IAE). Les apprenants doivent remplir les prérequis de la séance d'apprentissage et ne doivent pas maîtriser le savoir-faire qui fait l'objet de la mise en situation.

Les modalités à définir sont les suivantes : lieu de la mise en situation, date de la mise en situation et date de la session, caractère de la mise en situation (réelle en structure d'insertion ou reconstituée) activité support à la séance d'apprentissage, description des moyens matériels utiles pour sa réalisation.

En situation réelle dans une structure d'insertion :

Local, atelier ou chantier de la structure avec laquelle le centre organisateur établit une convention pour le déroulement de la session.

En situation reconstituée dans le centre organisateur :

Espaces réunissant les conditions matérielles pour le déroulement de la session (cf. annexe plateau technique).

Dossier de préparation

En amont de la session d'examen, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance d'apprentissage. Le responsable de session remet ce dossier au jury le jour de l'épreuve, avant l'animation de la séance d'apprentissage. Ce dossier est composé de 4 à 6 pages hors annexes (4 pages d'annexes maximum). La police de caractères à utiliser est Arial 11, interligne 1,15.

Le jury prend connaissance du dossier de préparation de séance d'apprentissage avant la mise en situation professionnelle.

Il contient :

- L'intitulé de la tâche à réaliser, objet de la séance d'apprentissage ;
- Les savoirs, savoir-faire et comportements nécessaires à sa réalisation ;
- Les objectifs pédagogiques de la séance ;
- Les critères d'évaluation ;
- Le scénario pédagogique de la séance avec indication des étapes, des contenus et des ressources associées ;
- Les méthodes pédagogiques mises en œuvre ;
- Les difficultés récurrentes d'apprentissage et l'anticipation des solutions pour y remédier ;
- La liste des ressources matérielles et pédagogiques nécessaires pour l'animation de la séance ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	29/40

- Les modalités et outils d'évaluation prévus.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant le questionnement, le jury prend connaissance du dossier de préparation de séance du candidat et prépare les questions à lui poser.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	30/40

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Encadrant technique d'insertion

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	La mise en situation peut être réalisée en situation réelle ou reconstituée dans une structure d'insertion ou au centre organisateur.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un bureau ou une salle pour permettre au candidat de préparer la présentation orale de son analyse de pratique. Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	31/40

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	A définir avec le candidat en fonction de la mise en situation professionnelle.	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Machines	1	A définir avec le candidat en fonction de la mise en situation professionnelle.	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Outils / Outillages	1	A définir avec le candidat en fonction de la mise en situation professionnelle.	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Équipements	2	2 tables ou bureaux	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	32/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat. Pour la préparation de l'analyse de pratique par le candidat
	3	Chaises	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Matières d'œuvre	2	Crayons	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
	3	Feuilles de papier	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	33/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Autres	2	Pour la mise en situation, deux personnes : - Qui doivent remplir les prérequis de la séance d'apprentissage. - Qui ne doivent pas maîtriser le savoir-faire qui fait l'objet de la séance d'apprentissage.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	34/40

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Encadrant technique d'insertion est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Encadrant technique d'insertion Arrêté du 18/07/2019		Encadrant technique d'insertion Arrêté du 04/10/2024	
CCP	Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion	CCP	Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
CCP	Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion	CCP	Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
CCP	Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion	CCP	Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	35/40

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	06	08/10/2024	14/10/2024	37/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

